

# LE DISPOSITIF SPECIFIQUE DE FORMATION

## 1. Objet de la formation :

Mettre en place une formation spécifique, destinée à des aides-soignants expérimentés ayant réussi la sélection par la voie de la formation professionnelle continue (FPC) pour leur permettre de bénéficier d'une dispense totale de la 1<sup>ère</sup> année de formation en soins infirmiers<sup>1</sup>.

## 2. Conditions d'éligibilité :

Aides-soignants expérimentés exerçant à temps plein dans des conditions d'exercice variés ayant réussi la sélection par la voie de la formation professionnelle continue (FPC) en année N ou N-1 si report, retenus par les directions des établissements ou des structures employeurs et par l'IFSI à l'aide du livret de positionnement phase 1 et titulaires d'une AFGSU niveau 2 en cours de validité.

Condition d'ancienneté requise : Justifier d'un exercice à temps complet en tant qu'aide-soignant depuis au moins trois ans lors des cinq dernières années. Pas de condition particulière de parcours scolaire.

## 3. Durée de la formation :

3 mois soit 12 semaines ou 420 heures de formation réalisées en présentiel et en distanciel avec présence obligatoire. La proportion d'enseignements en distanciel ne peut dépasser 10 % de la durée totale de la formation soit 6 jours.

La formation sera réalisée en groupes de 10 à 15 personnes pour au moins 70 % du temps de formation.

Les formations seront déployées **de septembre 2023 à janvier 2024 pour la première période (rentrées de février) et d'avril à juin 2024 (rentrée de septembre) pour la deuxième période.**

## 4. Objectifs de la formation :

- Consolider les connaissances et les compétences en lien avec les sciences et techniques infirmières acquises au cours du parcours professionnel et personnel pour intégrer avec succès la deuxième année de formation en soins infirmiers.
- Assimiler les enseignements incontournables de la première année de formation en soins infirmiers
- Développer une méthode de travail spécifique au rythme d'une formation universitarisée de niveau licence
- Aborder sereinement le dispositif grâce à un accompagnement et un suivi régulier

---

<sup>1</sup> Article 7 bis de l'arrêté du 31/07/2009 relatif au diplôme d'état d'infirmier

## 5. Déroulement de la formation :

### Séquence 1 (35h)

#### **Accompagnement pédagogique individualisé/Projet personnel et professionnel**

Déroulement : 2 jours positionnés au début de la formation et ensuite 3 jours à répartir au cours des trois mois de formation, attribution d'un référent IFSI et un tuteur IDE. Le livret de positionnement phase 1 et 2 est un outil de construction du parcours, de suivi de la démarche et de validation finale.

### Objectifs et contenus :

Connaitre la formation infirmière et l'institut

- La formation infirmière sur les 3 ans (contenu, organisation universitaire CM – TD – semestres – stages – conditions de passage d'année...) instances, organisation du DE
- Les 3 mois de préformation et des conditions d'entrée en L2

Développer des méthodes de travail adaptées aux exigences de la formation infirmière

- Les différentes méthodes de travail utilisées en formation infirmière (travaux de groupe, prise de notes...), les différentes modalités d'évaluation utilisées.
- Les plateformes d'enseignement à distance et les outils numériques utilisés
- La recherche documentaire, le centre de documentation, la bibliothèque universitaire
- Dimension professionnalisante de la formation

Identifier ses ressources et enrichir le socle des compétences clés

Développer les compétences numériques et bureautique

Remise à niveau et accompagnement aux savoirs

- Mathématiques
- Français
- Utilisation logiciels bureautiques
- Méthode d'analyse
- Anglais

## Séquence 2 (3 semaines 105h)

**Domaine des sciences et techniques infirmiers, fondements, méthodes et interventions en lien avec les compétences 1, 2, 3 4 et 6 du référentiel infirmier**

Déroulement : 4 à 6 jours de formation maximum seront consacrés à l'apprentissage du raisonnement clinique. 3 jours de formation minimum seront dédiés à l'apprentissage des principales techniques de soins infirmiers dont la maîtrise est attendue pour un étudiant en soins infirmiers de fin de première année.

4 à 6 jours seront consacrés à des études de situations professionnelles en lien avec les éléments des compétences 1, 2, 3, 4 et 6.

### Objectifs et contenus :

Acquérir les notions clés pour situer la prise en soin individualisée dans le système de santé et les bases du raisonnement clinique infirmier

- Le raisonnement clinique
  - Recueil de données, grilles d'observation problèmes de santé ou pathologies, traitements pharmaceutiques, diagnostics infirmiers, construction d'un diagnostic de situation
  - projet de soin, projet de vie
- Analyses de situations à partir de situations de soins

Identifier les champs de compétence et d'activité de l'infirmière

- Code de déontologie – rôle propre / rôle sur prescription – autonomie de l'infirmière Référentiel activités et compétences de l'infirmière
- Protocole – procédure
- Transmissions, dossier patient informatisé

Mettre en œuvre et analyser des techniques de soins

- Calculs de doses et préparation
- Formation aux soins infirmiers étudiés en 1ère année de formation
- Rappels hygiène et asepsie
- Mise en situation de soins

### Séquence 3 (1 semaine 35h)

**Domaine des sciences humaines, sociales et droit en lien avec les compétences 5, 6 et 7 du référentiel infirmier.**

#### Déroulement :

2 jours minimum seront consacrés à chacune des thématiques abordées dans la séquence : déontologie et droit / santé publique.

#### Objectifs et contenus :

Distinguer les notions de droit, morale, éthique

- Représentation et concepts en Droit, Ethique et Déontologie

Identifier les valeurs de la profession d'infirmière, intégrer les éléments des règles professionnelles et expliciter le lien avec la pratique

- Les droits de la personne soignée
- Les chartes, le code de déontologie
- Les actes, les règles et le secret professionnel
- Respect, laïcité et identité dans les soins

Connaître les droits fondamentaux des personnes soignées et l'implication de ces droits dans la pratique professionnelle

- Législation en matière d'accès aux soins
- Les régimes de protection des personnes vulnérables

Analyser et adapter sa pratique professionnelle au regard de la réglementation, de la déontologie, de l'éthique, et de l'évolution des sciences et des techniques

- Responsabilité juridique professionnelle infirmière
- Synthèse des apports théoriques, mobilisation des connaissances et des acquis de l'expérience

Identifier l'organisation de la politique de santé et l'offre de soins, les grands principes de l'économie de la santé en France et dans le monde

- Introduction à la santé publique
- Concept en santé publique /indicateurs de santé/déterminants de santé
- Organisation du système de santé/veille et sécurité sanitaire
- Economie de la santé / organisation du système de santé
- Epidémiologie, santé des Français, santé dans le monde

Identifier les principaux risques dans le domaine de la santé des personnes et de la population, intégrer les notions de risques et de danger

- Les différents types de risques dans le domaine de la santé
- Le risque et la sécurité sanitaire dans les établissements de santé

#### Séquence 4 (2 semaines 70h) :

#### **Domaine des sciences biologiques et médicales en lien avec la compétence 4**

Déroulement : 2 jours minimum seront consacrés à la pharmacologie, 6 à 8 jours à l'étude de situations en lien avec les processus traumatiques et psychopathologiques. Un travail personnel de mobilisation des connaissances en anatomie et physiologie des systèmes et organes et en physiopathologie d'une durée estimée à 14H est à prévoir.

#### Objectifs et contenus :

Revoir la notion de processus physiopathologique en mobilisant les principes de la sémiologie

- Notion de processus et ses mécanismes
- Principes de la sémiologie et les pré requis en anatomie-physiologie

#### **Processus traumatique**

Remobiliser la notion de processus traumatique physique et la survenue des pathologies traumatiques

- Les mécanismes d'apparition des traumatismes et leurs conséquences
- Lésions et traumatismes du squelette, des articulations et des membres
- Traumatismes crâniens et rachidiens
- Traumatismes thoraciques et abdomino-pelviens
- Notions concernant le polytraumatisme.

#### **Processus psychopathologique**

Décrire les modèles d'analyse des troubles psychiques

Décrire les mécanismes d'apparition des problèmes de santé mentale et des pathologies psychiatriques

Identifier les signes, les modes de décompensation, les complications, les risques, les prises en charge des problèmes de santé mentale ou pathologies étudiées

- Structuration de la personnalité
- Du normal au pathologique, symptomatologie (notions d'équilibre, de régulation des tensions intra-psychiques, organisation défensive saine et dysfonctionnelle, de décompensation, crise et urgence ...)
- Modèles d'analyse des troubles psychiques (psychanalytique, humaniste, systémique, phénoménologique, cognitiviste, neurobiologique, ...)
- Décompensations spécifiques (névroses, psychoses, états limites (border line), organisations narcissiques perverses ...)
- Types de thérapie des troubles psychiques (les psychothérapies, les techniques cognitiviste, comportementaliste, de réhabilitation psychosociale ...)
- Troubles du développement et facteurs favorisant
- Eléments de prise en charge (équipe, projet de soin, cadre thérapeutique, temporalité, fonction d'étayage et de contenance, et posture soignante (de la relation d'aide à la relation thérapeutique ...)

## Séquence 5 (5 semaines 175 h)

### **Stage en milieu professionnel - compétences 1,2 et 4**

#### Déroulement :

Ce stage de 5 semaines en continu doit permettre de compléter les connaissances et compétences acquises. Il pourra se faire chez l'employeur mais dans un autre service que celui fréquenté initialement et être un lieu de stage habituel des étudiants en soins infirmiers (ESI) de semestre 2. Positionnement en tant qu'ESI de S2. Utilisation de la feuille de stage pour les compétences 1,2 et 4 (niveau attendu d'un ESI en semestre 2)

#### Objectifs

Favoriser le changement de posture professionnelle et la construction identitaire d'un apprenant IDE

Mobiliser les connaissances et les acquis des séquences 1,2,3,4 dans les situations professionnelles rencontrées

Développer une démarche réflexive personnelle et des capacités d'analyse de ses pratiques professionnelles au regard des attendus de la profession IDE

#### 6. Recommandations pédagogiques :

Les travaux proposés au cours des différentes séquences permettront également d'initier certaines compétences transversales indispensables au grade licence : aptitude à l'analyse et à la synthèse, à l'expression écrite et orale, au travail individuel et collectif, au repérage et à l'exploitation des ressources documentaires, ainsi que des compétences numériques et de traitement de l'information et des données et des compétences linguistiques (anglais).

Les modalités proposées s'attacheront à :

- utiliser au maximum des situations de soins si possible issues des expériences professionnelles des aides-soignants et de leur collaboration avec des infirmiers pour traiter les différentes thématiques , identifier les caractéristiques sociales et psychosociales pouvant influencer la représentation de la santé et de la maladie chez une personne ou un groupe de personnes et la participation aux soins et mobiliser les acquis de la relation soignant-soigné
- privilégier les mises en situation y compris en utilisant les méthodes d'apprentissage en simulation.
- permettre une autoévaluation des connaissances et compétences acquises

## 7. Accompagnement :

Chaque aide-soignant engagé dans le dispositif bénéficie d'un accompagnement par un formateur de l'IFSI et par un IDE tuteur exerçant dans l'établissement employeur partenaire. Ce tuteur sera le partenaire privilégié de l'IFSI pendant le parcours spécifique et lors de la deuxième et troisième de formation.

L'infirmier tuteur assure un accompagnement personnalisé et spécifique des candidats AS à l'entrée en formation en soins infirmiers en 2ème année. Cette mission est un engagement professionnel et personnel, basé sur la confiance, le respect et la bienveillance. Pour cela, le tuteur doit :

- Etre titulaire du diplôme d'état d'infirmier
- Etre volontaire avec un engagement d'une durée minimale d'une année universitaire
- Etre formé au tutorat dans un IFSI (formation de 4 jours)
- S'engager à participer à la réunion d'information/organisation du dispositif « parcours spécifique AS » organisé par l'institut
- S'engager à un travail conjoint avec le formateur référent IFSI

Dans ce programme, il est essentiel que le tuteur connaisse les référentiels d'activités, de compétences et de formation des professionnels AS et IDE.

Un parrainage de ces aides-soignants par des étudiants de L3 peut être mis en place sur la base du volontariat pour favoriser l'intégration dans la dynamique du dispositif et s'acculturer aux attendus et aux outils utilisés.